



DOCTRINES

1. Nous reconnaissons les Saintes Écritures, la Sainte Bible, comme la Parole inspirée et infaillible de Dieu, unique source et solide base de notre foi et de nos pratiques, autorité souveraine en toutes choses.

2. Nous n'adorons que l'unique et seul véritable Dieu, le Père, Créateur de toutes choses, qui Se révèle à nous, dans la Bible et dans nos vies, comme Père au-dessus de nous, Fils parmi nous et par Son Esprit en nous. Lui Seul est digne d'adoration et de louange.

3. Nous croyons en Jésus-Christ, la Parole, le Fils unique engendré de Dieu, sans péché, la révélation visible du Père, le rayonnement de Sa gloire et l'expression parfaite de Son Être, Dieu manifesté dans une chair semblable à la notre,

- a) d'une part, pour être notre Rédempteur, par Sa mort sur la Croix,**
- b) et d'autre part, pour être notre Modèle, par Sa vie terrestre exemplaire.**

Après Sa résurrection, Il est monté vers Son Père. Et présentement Il intercède pour nous dans le Lieu Très-saint du Sanctuaire céleste en tant que notre Souverain Sacrificateur. Il nous prépare une place dans la maison de Son Père et Il reviendra nous chercher, comme notre Époux céleste et Roi des rois, pour que nous puissions régner éternellement avec Lui.

4. Nous exprimons notre profonde gratitude au Dieu souverain pour la grâce de nous avoir choisis et élus en Christ, avant la fondation du monde, par Sa seule volonté, de nous avoir prédestinés à être conformes à l'image de Son Fils, et de nous avoir appelés et attirés irrésistiblement à Lui pour nous déclarer et nous rendre justes, nous ayant déjà glorifiés à Ses yeux.

5. Nous sommes tributaires de l'intervention initiale de Dieu dans notre vie en raison de notre état de dépravation totale dès notre naissance, suite à la Chute en Éden. C'est Dieu qui nous accorde de nous repentir et qui nous fait don de la Foi, par laquelle nous pouvons entrer en possession de notre rédemption. Cette rédemption n'est pas seulement la rémission de nos péchés mais aussi la transformation de notre être à la ressemblance de Jésus et inclut un corps glorifié semblable au Sien. Suite à notre repentance envers Dieu et à notre foi en Jésus-Christ, nous expérimentons la justification et la sanctification, puis recevons le don – ou baptême – du Saint-Esprit, le tout constituant la nouvelle naissance dont Jésus a parlé. De ce point de départ, étant nés de nouveau, nous progressons par l'action continue du Saint-Esprit en nous, tout au long de notre vie terrestre, vers la maturité, l'état d'adulte, la mesure de la stature parfaite de Christ, la plénitude de l'adoption, que l'Esprit de Dieu nous accordera d'atteindre pour le Jour où Jésus viendra chercher les Siens.

6. Nous languissons et soupignons après le second Avènement du Seigneur Jésus-Christ qui est notre bienheureuse espérance, notre ferme attente.

7. Nous, les rachetés du Seigneur, vivrons éternellement dans la présence de Dieu au sein d'un univers renouvelé. Les impies connaîtront la seconde mort (destruction finale et séparation éternelle d'avec Dieu).

PRATIQUES

1. Nos pratiques sont fondées sur l'enseignement et l'exemple de l'Église primitive tels que rapportés dans le Nouveau Testament.

2. La lecture et la prédication de la Parole de Dieu constituent la partie la plus importante de toutes nos rencontres.

3. Contrairement à l'Alliance avec Son peuple naturel, Israël, le Seigneur ne nous a proposé, dans la présente Nouvelle Alliance, aucun jour saint ou aucune fête solennelle à observer. Considérant qu'Il est ressuscité et est apparu ensuite à Ses disciples le premier jour de la semaine (le dimanche actuel), et en harmonie avec la pratique des premiers chrétiens, nous nous rencontrons chaque dimanche pour honorer la résurrection de Jésus-Christ et adorer le Seigneur ensemble, sans considérer ce jour-là comme un remplacement du sabbat du 7ème jour (le samedi actuel).

4. Nous observons trois ordonnances :

- a/ le baptême (immersion) au Nom du Seigneur Jésus-Christ
- b/ le Souper du Seigneur
- c/ le lavement des pieds

5. Nous reconnaissons et apprécions les dons et les ministères donnés par Dieu pour le bon fonctionnement des assemblées locales et l'édification de l'Église universelle. Nous en acceptons le libre exercice, dans l'ordre et la paix, selon la conduite du Saint-Esprit, suite à l'approbation par un vote de l'ensemble des croyants de l'assemblée. Nous respectons hautement les diverses personnes exerçant ainsi un service particulier pour Dieu et Son peuple sans toutefois les considérer comme une classe à part. Tous les croyants sont égaux devant Dieu et le ministère accordé à un croyant ne lui donne accès à aucun privilège spécial. Les croyants divorcés et remariés, ainsi que les femmes, ne sont admis ni au ministère de la prédication ni au diaconat.

6. Nous respectons les normes bibliques divines entourant la sexualité et le modèle biblique de la famille, structure de base de la société. Nous croyons que la sexualité humaine doit s'exprimer uniquement dans le contexte du mariage. Bien que nous reconnaissons et respectons le droit de chaque être humain de vivre comme il l'entend, nous affirmons notre ferme conviction que quiconque se livre à l'immoralité (comportement sexuel transgressant les normes morales établies par le Créateur, entre autres: impudicité, adultère, homosexualité, travestisme, transsexualité, etc.) ne peut prétendre et être reconnu comme chrétien, et ne peut ainsi se déclarer et être accepté comme membre de notre église en pratiquant ce que la Bible réprouve formellement. Suivant l'exemple de notre Dieu, nous condamnons le péché tout en aimant le pécheur, l'exhortant à la repentance et priant qu'il y soit amené par la Grâce de Dieu et revienne dans le droit chemin.

7. Comme la Bible l'enseigne, Dieu a créé l'homme et la femme pour se compléter mutuellement et Il a institué le mariage comme l'union d'un homme et d'une femme, image de la relation spirituelle existant entre le Christ et Son Église. Dans le mariage, qui doit être respecté de tous, les époux s'engagent à une mutuelle fidélité pour la durée de leur vie entière. Nous désapprouvons le divorce ainsi que le remariage de personnes divorcées. Si un divorce survient, l'homme et la femme devraient envisager de ne pas s'engager dans une nouvelle relation, ce qui ne leur permettrait plus de se prévaloir de la qualité de membre. Toutefois toute personne qui, avant d'avoir fait profession de foi, se retrouve dans toute situation matrimoniale contraire aux enseignements de l'Écriture, bénéficie d'une grâce spéciale de Dieu et doit demeurer si possible dans l'état qui est le sien au moment de sa conversion au Seigneur Jésus-Christ.

8. Nous éprouvons un grand respect pour la vie humaine et croyons qu'elle est sacrée de la conception à sa fin naturelle. Nous veillons à ne poser aucun acte portant atteinte à sa préservation. C'est pourquoi nous désapprouvons tout meurtre, avortement ou suicide assisté.

9. Nous ne désirons pas appartenir à une organisation religieuse particulière et nous nous rassemblons donc librement au Nom du Seigneur Jésus-Christ. Nous ne recrutons ni enregistrons administrativement aucun adhérent ou membre. Tout croyant en accord avec nos doctrines et nos pratiques, qui assiste régulièrement à nos services de culte, peut demander à être considéré comme membre. Aucun credo n'est à confesser pour participer à nos activités.

10. Nous n'effectuons aucune campagne de financement public ni ne faisons jamais d'appels d'argent. Nous recueillons simplement les dîmes et les offrandes que les croyants donnent librement pour l'avancement du Royaume de Dieu. Les administrateurs élus par l'assemblée veillent à une utilisation des fonds conforme à nos buts, pratiquent une stricte, saine et claire gestion des biens de l'église et rendent compte régulièrement et en détail de leurs activités.

11. L'assemblée locale étant souveraine, toute décision concernant son fonctionnement doit faire l'objet d'une consultation et d'un vote de l'ensemble des croyants la constituant.

12. Nous regardons comme chrétiens, et quelle que soit l'église à laquelle ils appartiennent, tous ceux qui déclarent mettre leur foi pour leur salut éternel en Jésus-Christ, et Lui seul. Cependant nous ne nous associons pas à l'œcuménisme (mouvement interconfessionnel tendant à réaliser l'unité des diverses dénominations chrétiennes en dépit de leurs différences doctrinales). Nous croyons à l'unité spirituelle (et non organisationnelle) dans le Seigneur de tous les authentiques chrétiens, unité réalisée par le Saint-Esprit.

